

En Direct du CA LMG

1^{er} Février 2024

Pour une paix juste et durable entre Israël et la Palestine !



Vos élue(s)



Compte rendu interventions du Président et du D.G. : AMELIE

Patrick SAGON a ouvert la séance en annonçant qu'il ne se passait pas grand-chose Le sujet Partenariat étant toujours en pause et dépendant des instances du Comité de surveillance de la CDC. **Un point sur les interventions du nouveau premier ministre** qui annonce mettre l'Agriculture au-dessus de tout et en même temps l'hôpital « trésor national » au-dessus de la pile.... Les annonces à part être des coups d'esbrouffe ne donnent pas de moyens accrus: **Ex: des 32 Mds d'euros annoncés déjà dans la LFSS 2024....** Que dire de notre nouvelle Ministre de la Santé, du Travail et la prévention rien que ça !!! 7 ministres de la santé en 7 ans !!!!! Une fois de plus on diabolise les français grands consommateurs de soins et qui n'honorent pas leurs rendez-vous, selon le ministre, cela explique une partie du déficit de notre Sécu Comme d'habitude aucune remise en cause de leur politique dévastatrice.

Rapport d'activité du Directeur Général :

Une production commerciale de 64 M d'euros soit un objectif atteint à 90% .

Pour l'individuel, on est au-dessus de l'objectif grâce aux nouvelles offres (Santé Sénior et Dépendance partielle GIR3) On note comme toujours (et cela va continuer) une baisse des sorties de contrat Orange/La Poste. Pour rappel l'offre santé Sénior remplace désormais Itinéo

Pour le collectif : une production de 39 M d'euros. Les tarifs n'évoluent pas aussi vite que la consommation de soins. La décision avait été prise d'être beaucoup plus dur au niveau du Comité d'engagement et on ne garde que les affaires saines ce qui explique que l'objectif n'est atteint qu'à 69% pour 2023. Par contre pour la campagne de renouvellement des contrats collectifs, on atteint 104,5% de l'Objectif. On s'était fixé comme objectif de marge 25,1 M d'euros on atteint les 26,2 M d'euros.

Offre FLEX : Chiffre d'affaire de 2,2 M d'euros en 2023 contre 1,9 M d'euros en 2022 . Ca prend doucement On peut noter que l'offre permet de gagner certains contrats collectifs.

Cette année, LMG a connu 2 Opérations majeures :

La fin du pré compte Orange : désormais les fonctionnaires d'orange ne sont plus prélevés sur leur salaire .

CCFP : taux de rattrapage 77% dont 69 % en Statutaire

CCFO : taux de rattrapage 86 % dont 60 % en Statutaire

CCLP : Taux de rattrapage 76,7 % dont 93 % en loi Evin

Une étude avait été demandé lors du dernier Conseil d'administration sur le pourcentage de sortie de contrat collectif Fonctionnaires Poste et Orange qui gardaient la Prévoyance:

Pour 100 Départs en retraite en sortie des contrats collectifs fonctionnaires la Poste (CCFP) et Orange (CCFO) on observe ces dernières années :

Garantie Santé	Effectifs	Statutaire Prévoyance
Statutaire Santé	50	43
Loi Evin & Itinéo	30	
Autres assureurs	20	12
Total	100	55

Il en ressort qu' 1 sur 2 revient en Statutaire Santé . Pour ceux qui on fait le choix de prendre la loi Evin, 1 sur 5 revient en statutaire santé dans les 12 premiers mois. On peut également noté que 15% de ces sorties de contrat qui ont gardé la garantie santé ont laissé la prévoyance. De même, ces dernières années entre 20 et 25 % des sorties de contrat collectif moyennant la cotisation de mutualisation gardent la prévoyance et laissent la garantie statutaire santé.

Compte rendu Commission Développement du 16/01/2024 : CHANTAL

APPROCHE DE L'INDEXATION 2025 : Un contexte exceptionnel d'inflation économique : hausse TM hôpital, dentaire, auxiliaires médicaux. En 2023 augmentation de la consommation par tête : +5% (dentaire, auxiliaires médicaux, pharmacie, optique). Pour 2024 dérive estimée à 6.5% dû à l'âge et aux changements de la réglementation. En se projetant sur 2025 de nouvelles mesures : revalorisation des bases de remboursement, généralistes à minima 30€, dentaire, auxiliaires médicaux. **Pour 2025 la dérive est estimée entre 6.2 et 7.3%**, hors PLFSS 2025. Au niveau hospitalier, augmentation du TM de 3.2% en 2024 suite à celle de 4% en 2023. Augmentation chambre particulière. Mise en place de Prime Adapte Sénior pour les personnes âgées : quel contenu et quelles conséquences pour les complémentaires ?

On nous a présenté l'indexation (approche) pour être politiquement correct avant l'étude des vœux.....En gros comment nous faire comprendre que l'augmentation va être importante en 2025alors si en plus on rajoute des prestations!!



Section 17
Ch. LE LAY



Section 18
J.P. BEATXATEGUY



Section 28
J. BINARD



Section 29
G. JOURDEN



Section 35
N. RABIN
PRESIDENTE REGIONALE



Section 37
A. LORNE



Section 38
J.F. ROSSINI



Section 01
Ph. NEVORET



Section 02
P. LACOMBLED



Section 07
C. REMONDET



Section 08
H. CONNIASSELLE



Section 12
Y. CONDOMINES



Section 14
F. DUVAL



Compte rendu Commission Qualité de service-Grand Projet-Performance Sociale du 16/01/2024 : PIERRE



Section 41
A. RETY



Section 42
M. SCHMIT



Section 44
D. MALIDAN



Section 53
A. BOISSON



Section 56
D. GILLARD



Section 58
P. JOUANIN



Section 66
C. PAQUIER



Section 67
G. ALTHAUS



Section 71
G. BONNET



Section 72
F. LONGERAY

Evolution de notre performance opérationnelle & objectifs 2023 du 01/01/2023 au 31/12/2023 (1) (Rsa Pro)

	Performance 2020	Performance 2021	Performance 2022	Performance 2023
Taux de réclamations (*)	1,5 % (Oj: 1,2%)	1,0 % (Oj: 1,2%)	0,5 % (Oj: 1%)	0,3 % (Oj: 0,3%)
Délai de traitement moyen des prestations (*)	3,1 J (Oj: 3)	2,7 J (Oj: 3)	2,5 J (Oj: 3)	2,6 J (Oj: 2,6)
Taux de Dénécié (*)	92,5 % (Oj: 90%)	95,2 % (Oj: 90%)	94,1 % (Oj: 90%)	95,4 % (Oj: 90%)
Satisfaction à l'échelle	4,39/5 (Oj: 4,5)	4,49/5 (Oj: 4,5)	4,60/5 (Oj: 4,5)	4,64/5 (Oj: 4,5)
Satisfaction à l'essai	87,5 % (Oj: 80%)	85 % (Oj: 80%)	86 % (Oj: 80%)	88 % (Oj: 80%)

0,3 % de réclamations soit 405 sur 1 mois

Point sur le suivi des ouvertures d'agence ou Pt D'accueil:

Nous sommes aujourd'hui à 16 sites passé en ouverture avec RDV:

ALBI, GAP, PRIVAS, EVREUX, MOULINS, VESOU, AURILLAC, CARCASSONNE, GUERET, AUCH, TARBES, BORDEAUX, PAU, MENDE, NIMES

Au cumul Front Office nous sommes à 1,7 visites par mois, 4,9 en agence (3,9 en 2022) et 1,5 en point d'accueil (1 en 2022) Des Contrôles Qualité réalisés sur les enregistrements depuis avril 2023. Un quart des visites agences déclaré « développement » ne font l'objet d'opportunités commerciales. 3 quarts des visites agences déclarés « Gestion » ne font pas l'objet de « demandes » EOLE.

+ de 50% des visites BO sont concentrées sur 8 agences / points accueil

Compte rendu Commission Statuts et vie mutualiste : 24/01/2024 MURIELLE

Présentation des vœux

Président 57 : section de vote individuelles : rattachement des membres participants fonctionnaires actifs à la section de leur domicile

Président 68 : composition des comités de section : possibilité pour un élu d'un comité, muté ou déménageant dans un autre département lors du passage à la retraite, de participer au comité de section du nouveau département en qualité de conseiller technique ou d'auditeur, dans l'attente de pouvoir se présenter aux élections

Vie mutualiste, action sociale et prévention

Présentation du vœu

Président 57 : Aide au maintien à domicile augmentation du plafond de ressources et du reste à vivre

Pour l'instant, la commission n'a pas émis d'avis sur ces 3 vœux qui seront discutés à la prochaine commission de Mars.

Formation des élus :

Administrateurs : 9 formations collectives, 30 formations réalisées, 68 participants, 147 heures. 35 heures pour les représentants des salariés

Bilan plan de formation des militants : 35 sessions de formation, 10 thématiques, 272 participants, 71,5 jours soit 488 heures de formation Année 2023 plutôt positive

Allocation d'entraide : Augmentation du dentaire : l'implantologie dentaire croit régulièrement. Les dentistes ont juste des rappels à l'ordre sans sanction. Le nombre d'aides réglés augmente malgré une diminution de l'optique et de l'audioprothèse ; en augmentation le dentaire et le handicap. En 2024, Rajout d'une catégorie Dépendance concernera plus les aménagements du domicile Le handicap concernera par exemple l'aide à l'achat d'un fauteuil pour un jeune, les aides étant différents

Le montant moyen se stabilise 690€ en 2023, 667€ en 2022 ; Les refus sont essentiellement sur les frais médicaux, le dentaire, les implants.

Pour infos : 1 seul dossier par an en comité de section seconde demande traitée obligatoirement par le CNAS. et pas de participation pour une implantologie pratiquée à l'étranger. **Louis a souhaité souligné la rapidité du versement d'urgence à un adhérent qui a vu sa maison détruite par un incendie .Louis demande une étude un peu plus poussée sur l'implantologie.**

Allocation enfants : Les montants accordés diminuent car perte de bénéficiaires.

Encore 2500 bénéficiaires. Il ne restera plus que les allocations handicapées

Bilan Action de préventions Plus de 530 opérations

Fondation Toujours action contre le cancer Avec l'appel à projet en fin d'année la fondation a reçu 176 projets. Avec les critères sur le bien vieillir et l'intergénérationnel, une vingtaine de dossier ont été examinés. 3 dossiers après un entretien sont validés : un sur l'autonomie à domicile et aide aux aidants, un autre sur la prévention liée à la dépendance sorte de « voyage immersif » pour personnes avec des problèmes cognitifs, le dernier avec l'université de Limoges un jeu vidéo ; Ces projets seront soumis au vote du CA de la fondation vendredi. Celui-ci dispose d'un montant de 129000 euros pour les 3 projets ou 2 projets ou 1 seul projet.

Compte rendu Commission des finances et des risques : 23/01/2024 JEAN FRANCOIS R.

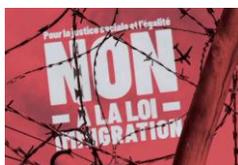
La commission des finances et des risques a porté sur 3 thèmes :

Le plan de réassurance 2024 : Le plan de réassurance est examiné annuellement. Le réassureur est l'assureur de la mutuelle. La réassurance est un contrat au terme duquel le réassureur s'engage à garantir une société d'assurance contre tout ou partie du ou des risques qu'elle a souscrits. Le réassureur se rémunère soit sur un pourcentage du montant des cotisations, soit après négociations avec la mutuelle réassurée. C'est le cas des contrats couvrant des risques importants (catastrophe).

Appétence au risque (solvabilité 2) Il n'est constaté aucun dépassement de seuil au 3^{ème} trimestre 2023. Le profil des risques évolue, LMG intègre dans le dispositif de gestion de crise le risque lié à une mauvaise E-réputation (risque d'image dégradée dans les réseaux sociaux), les risques dus au contexte social violent: risque de menace, agression, incivilités et violence externe contre un collaborateur, mise à sac d'une agence à la suite d'une manifestation etc. Le risque cyber est réévalué, (protection de nos données informatiques contre le piratage)

Présentation du portefeuille Niveau de la trésorerie financière au 31/12/2023 : 74,9 M€.L'ACPR (autorité de contrôle) a clôturés opérations de suivi et de contrôle de l'activité de LMG : rien à redire, c'est un point de satisfaction important.

Pour 2024, il faudra maintenir et renforcer la sécurité et la solidité face aux risques macro-économiques, financiers et géopolitiques, poursuivre la maîtrise des frais, mettre en place les rapports CSRD (élargissement du champ RSE, performances environnementales, sociales et de gouvernance ESG, risques climatiques...) et DORA (résilience numérique, directive européenne mise en place en janvier 2025)



Manifestation à Ganges 34 le 21 janvier 2024



Section D. LETHIELLEUX
Président Régional



Section 73
M. CASTAGNO



Section 76
G. PICHAVANT



Section 78
M. LABAT



Section 86
D. COUSIN



Section 87
A. LEMIRE



Section 89
R. GUILLERAT
PRÉSIDENT REGIONAL



Section 93
D. LEMENTEC



Section 95
J.C. BROUSSE



Section 974
G. GRONDIN